

LES GRANDS BANQUETS

LE *BUFFET*
DES IDÉES



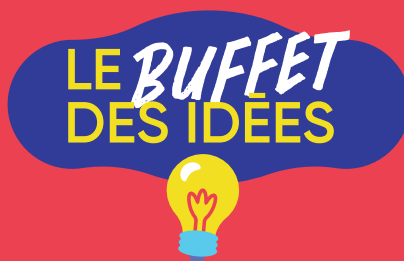
OUVERTURE

[DÉMOCRATIE, JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIE]

 **CYCLE 3**



Synthèse webinaire d'ouverture #3
du Jeudi 1er avril 2021



[DÉMOCRATIE, JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIE]

Nous étions une cinquantaine de participant.es pour cet atelier d'ouverture du cycle 3 du Buffet des idées. Nous avons expérimenté une nouvelle formule, avec des travaux de groupes à partir de ressources diverses puis l'intervention d'un invité, Jonathan Attias, journaliste et réalisateur. Nous avons discuté des questions contemporaines liées à l'écologie, autour de deux entrées : la démocratie et la justice sociale.

- Nous avons cherché à comprendre pourquoi il nous était si difficile d'agir sur cet enjeu que l'on sait pourtant si important : nous avons alors vu que l'enjeu écologique pose la question de notre modèle démocratique.
- Nous avons également essayé de voir quels liens peuvent exister entre les problématiques sociales sur lesquelles ont agité et les enjeux environnementaux.

Cette synthèse restitue les ressources explorées et les réflexions de groupes, ainsi que les principaux apports de notre intervenant.

Bonne lecture !

LA QUESTION ÉCOLOGIQUE : Les ressources explorées

Nous avons d'abord travaillé à partir de ressources mises à disposition des participant.e.s. Dans un premier temps, nous avons visionné deux extraits d'un documentaire sur la question écologique, puis nous nous sommes répartis en sept groupes de travail, chacun autour de ressources différentes.

Extraits du documentaire "2 degrés avant la fin du monde" de DATAGUEULE, 1:22:00, 2015 -
https://www.youtube.com/watch?v=Hs-M1vgI_4A

- **Dominique Bourg**, philosophe de Lausanne, revient sur notre **modèle de société qui repose sur la production et la consommation de masse**. Nos institutions politiques comme l'Etat sont réduits au rôle de facilitateurs du commerce international : pour pouvoir agir, il faut modifier ces systèmes. Il y a aujourd'hui une vague de fond autour d'initiatives écologiques, de transition : on est en train de changer le monde et ne soyons pas surpris que ceux qui tiennent à l'ancien monde cherchent par tous les moyens à empêcher cette émergence. "Il fallait produire, changer le monde, il faut aujourd'hui réapprendre à le contempler".
- **Razmig Keucheyan**, sociologue, aborde les

inégalités face à la crise écologique et les moyens d'agir. Les effets du changement climatique concernent d'abord les populations les plus fragiles. Comment agir ? Il y a une forme de court-termisme dans la classe politique, alors qu'il nous faut régler un problème qui est de longue durée : il va falloir faire évoluer nos formes de démocraties. En construisant des expérimentations, des alternatives, à la base, mais également en changeant les systèmes existants, en premier lieu l'Etat : "Il faut couper le lien existant entre la finance, les secteurs industriels pollueurs, et l'Etat : il faut reprendre possession de l'Etat, le re-démocratiser, et alors des solutions au changement climatique pourront être trouvées".

Nous avons ensuite sélectionné plusieurs ressources (voir le tableau récapitulatif plus bas) pour aborder en groupes les liens entre démocratie, justice sociale et écologie.

Il ressort des ressources et des échanges deux chantiers qui nous semblent être prioritaires dans la réflexion sur le rôle des centres sociaux vis-à-vis de l'environnement.

1. La démocratie et l'écologie :

L'écologie nécessite de repenser notre rapport à la "liberté". On ne peut plus juste se dire qu'être libre, c'est être libre de consommer de manière illimitée ; cela demande de repenser l'action publique, qui depuis au moins 30 ans a pour objectif premier d'être compétitifs sur le marché mondial. Il faut se donner de nouveaux objectifs, une nouvelle manière de penser l'action politique. Agir sur l'écologie, ça exige de changer d'échelle, de temporalité, de programme politique.

Cela signifie qu'il faut bousculer nos manières de faire de la démocratie. Parvenir à mieux prendre en considération la voix des citoyens, des associations, et se détacher des lobbys industriels. La démocratie participative, avec la tentative de la convention citoyenne pour le climat par exemple, a toute sa place.

Extraits des discussions de groupe

*"TOUT LE MONDE FAIT DU VERT, MÊME LES GRANDES SURFACES !
LES GRANDES CAUSES SONT DÉTOURNÉES ET SE DÉVELOPPENT
DANS LE MERCANTILE."*

*"OÙ EST-CE QU'ON AGIT QUAND ON CONSTATE QUE L'ÉTAT NE
PERMET PLUS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUR LA QUESTION
ENVIRONNEMENTALE ? COMMENT ON AGIT FACE À ÇA ?"*

*"LA SOBRIÉTÉ HEUREUSE COMMENCE DANS NOTRE ENVIRON-
NEMENT IMMÉDIAT ET LES CENTRES SOCIAUX ONT TOUTE LEUR
PLACE À PRENDRE LÀ-DEDANS !!"*

*"LA POLITIQUE SEMBLE À LA TRAÎNE DE L'ENGAGEMENT
CITOYEN."*

*"L'ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN C'EST UN LEVIER CITOYEN POUR
POUSSER NOS POLITIQUES À S'ENGAGER."*

Mais on voit aussi que si les institutions sont prêtes à lancer des concertations, des conventions, qui produisent des choses intéressantes, au final elles ne sont pas décisionnaires. On en reste à des formes de consultation. Se pose donc le problème du rapport de forces, de la capacité à avoir un impact sur les décisions.

Comment agir face à cela ? Il faut créer cette force démocratique collective. Impulser des mobilisations citoyennes pour aboutir à des changements en matière écologique, mais également impulser localement des alternatives écologiques à la consommation de masse, au libéralisme. Des solutions pour, concrètement, changer de logiciel, sortir de nos besoins de croissance matérielle. Le monde associatif et les centres sociaux ont aussi tout leur rôle à jouer dans cet effort !

SYSTÈME DE COMPENSATION MORBIDE



DONNER LA PAROLE, IMPLIQUER LES GENS QUI SUBISSENT DES INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES



2. La justice sociale et l'écologie

L'enjeu écologique et les problématiques sociales sont intimement liés. **La crise écologique ne touche pas tout le monde de la même manière. Dans le monde mais aussi aux sein des pays dits occidentaux, ce sont les populations déjà fragilisées qui subissent le plus violemment les problèmes environnementaux. C'est pour cela que l'on parle de justice sociale et environnementale.**

Il y a énormément de contradictions entre des enjeux qui touchent les populations plus précaires et des luttes écologiques qui sont souvent menées par des classes moyennes ou supérieures... L'exemple des gilets jaunes nous a bien montré cette problématique. Il y a là tout un chantier à travailler, pour les acteurs qui travaillent auprès des classes populaires : lier les luttes sociales et les luttes environnementales.



Extraits des discussions de groupe

"L'ÉCOLOGIE C'EST LIÉ À D'AUTRES FORMES D'INÉGALITÉS : L'ALIMENTATION, LES TRANSPORTS, LE LOGEMENT..."

"IL FAUDRAIT POUVOIR SE PASSER DE CONSOMMATION MATÉRIELLE SANS PROVOQUER D'EFFONDREMENT SOCIAL"

"LES GILETS JAUNES, ÇA POUSSE LES MOUVEMENTS ÉCOLOS À L'HUMILITÉ, À PARTIR DU TERRAIN, DU VÉCU DES POPULATIONS EN DIFFICULTÉ."

Thème	Ressource	Lien
Démocratie et écologie	Podcast de la RCF sur "Les enjeux de l'écologie" : deux épisodes reviennent sur la convention citoyenne pour le climat et sur les débats sur la loi climat.	https://rcf.fr/la-matinal/les-enjeux-de-l-ecologie
	Entretiens avec des acteurs locaux sur l'écologie et les politiques publiques dans la revue Nexus	https://fr.calameo.com/read/004684699218532f0b2be (cf p 51 - 55)
	Article du Monde Diplomatique sur les décisions politiques en matière d'écologie et sur les liens entre justice sociale et écologique.	https://www.monde-diplomatique.fr/2019/01/DESCAMPS/59409
Justice sociale et écologie	Dossier de la revue Projet "Inégalités, un défi écologique?"	https://www.revue-projet.com/questions-en-debat/inegalites/323
	Article du média en ligne Reporterre sur les liens entre les Gilets jaunes et la question écologique.	https://reporterre.net/Les-Gilets-jaunes-ont-force-la-mue-sociale-du-mouvement-ecologiste

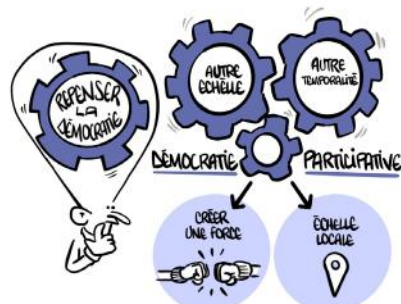
DÉMOCRATIE, ÉCOLOGIE, MÊME COMBAT ?

WEBINAIRE D'OUVERTURE

EN QUOI LA CRISE ÉCOLOGIQUE ET LA DÉMOCRATIE SONT-ELLES INTIMEMENT LIÉES ?



QUEL EST LE RÔLE DES CITOYEN.NE.S ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS CE CONTEXTE ?



DOMNER LA PAROLE, IMPLIQUER LES GENS QUI SUBISSAIENT DES INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES



COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES ÉLÉMENTS DU VIVANT DANS LES PRISES DE DÉCISIONS

GRAND PROJET DE DÉFORESTATION



PETITE HISTOIRE DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT



LE CHANGEMENT NE VIENDRA PAS DES

DES

COMMENT FONCTIONNE LE PARLEMENT EUROPÉEN ?



QUE PEUT-ON FAIRE ?



Intervention de Jonathan ATTIAS

Responsabilité individuelle et responsabilité des institutions



« Avant j'essayais de réduire mon empreinte carbone, puis j'ai compris que c'est en quittant la ville que je me sentirais le plus cohérent et responsable par rapport à l'écologie.

Aujourd'hui j'ai fait le choix de vivre en cabane dans une forêt avec ma famille. Mais quelles que soient nos manières d'être responsables individuellement par rapport à la crise écologique, cela ne suffit pas. On ne peut que constater aujourd'hui cet échec : nos institutions ne sont pas à la hauteur des enjeux auxquels elles doivent répondre, de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'environnement, mais aussi de droits sociaux. Comment expliquer cet échec ? Il me semble que cela s'explique par le fait que **les citoyen.ne.s n'ont pas la place qu'ils devraient, dans le processus des lois, alors que les lobbys économiques sont très importants et influencent davantage l'opinion des parlementaires.** C'est pourquoi les citoyen.ne.s doivent entrer par la grande porte dans les Assemblées, pour exercer leur pouvoir et y exprimer leur opinion. Les parlementaires sont NOS élus.

Le piège du capitalisme

J'ai travaillé pendant cinq ans dans les coulisses de l'Assemblée nationale pour pousser des amendements environnementaux et avec d'autres acteurs nous avons créé une association, les CLIC (citoyens lobbyistes d'intérêts communs).

On a par exemple obtenu une petite victoire sur les semences paysannes par exemple (la possibilité d'échanger les semences entre agriculteurs). Ce dont on s'est rendu compte, c'est qu'**à chaque fois qu'un argument écologique se présente, un argument économique prend le dessus.** Sur les semences par exemple, les industriels sont intervenus pour empêcher l'amendement permettant aux associations de vendre les semences du domaine public. Et quand il y a des avancées, ce n'est pas parce que les parlementaires prennent vraiment conscience de l'enjeu écologique, mais parce qu'ils ont intégré un calcul économique à leur réflexion : par exemple, on a calculé combien les abeilles permettent d'économiser en pollinisant (100 euros à chaque maraîcher) pour faire passer l'interdiction des néonicotinoïdes.

Aujourd'hui on fait pareil pour penser la protection des renards et des oiseaux migrateurs, on regarde ce qu'ils permettent d'économiser. Un renard c'est 2000 euros d'économies. On pense les choses en termes de service rendu, on transforme la nature en argument économique.

On touche donc au problème de fond : **tant qu'on sera dans une logique capitaliste, avec le dogme de l'accumulation des richesses, on ne sera pas en mesure de répondre de manière systémique aux problèmes.** Et nous, en tant que citoyen.ne.s, face aux Parlements, même si on est des millions comme pour la loi travail ou la loi sur la réforme des retraites, on n'aura jamais un rapport de force équitable par rapport aux lobbys industriels qui font valoir des arguments économiques et auront le dernier mot.

SYSTÈME DE COMPENSATION MORBIDE



L'exemple de la convention citoyenne pour le climat (CCC)

L'arrivée de la CCC doit être contextualisée : elle est le fruit de la mobilisation des Gilets jaunes, de leurs revendications sociales, et des cahiers de doléances qui ont été faits dans toutes les communes où chacun.e était invité.e à faire des propositions. Ces cahiers, l'Etat n'en a rien fait, il était juste un outil pour apaiser les tensions sociales. La CCC a aussi servi à ça, à donner l'impression qu'on allait avancer sur les questions écologiques, noyer le poisson. **Mais tant que le pouvoir n'est que consultatif et non contraignant pour les autorités politiques, rien ne sera vraiment fait.** On le voit : Internet permet de multiplier les consultations, on peut être consulté du matin au soir, mais ça ne fonctionne pas sans pression. J'ai pu le voir quand j'ai animé la démarche autour du site Parlement et citoyens : les seuls amendements qui ont été repris sont ceux pour lesquels des associations avaient réussi à mettre la pression, y compris médiatiquement. **Pour revenir à la CCC, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, l'exercice de démocratie a été formidable et inédit : un échantillon représentatif de la population a été tiré au sort, les gens n'étaient pas a priori des expert.e.s du sujet, ils sont montés en compétences en à peine 6 mois et ont été capables d'élaborer des propositions beaucoup plus ambitieuses que tous les programmes politiques de ces 50 dernières années !** Malheureusement, le projet de loi qui est examiné actuellement provient d'un dé-tricotage de ce qu'avaient élaboré ces citoyen.ne.s : la moitié a été supprimée et pour l'autre moitié les lobbys sont entrés dans la partie. Personne n'a obligé le Gouvernement à tenir ses engagements. On peut avoir le même raisonnement concernant les marches pour le climat : marcher ne permet pas de faire en sorte que les revendications aboutissent.

COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES ÉLÉMENTS DU VIVANT DANS LES PRISES DE DÉCISIONS



PETITE HISTOIRE DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT



Le changement, c'est pour quand ?

Je pense que les changements vont arriver, d'abord parce qu'on commence à en pressentir les risques pour nous. L'homme a une capacité à réagir quand il est dos au mur qui est formidable, on va pouvoir réagir. Il y a de plus en plus d'initiatives qui émergent et des nouveaux systèmes d'organisation. Je m'intéresse beaucoup aux théories politiques de Murray Bookchin, penseur américain contemporain, le « municipalisme libertaire ». Elle explique que c'est par le local que les choses bougent : **ce sont les usagers d'un territoire qui sont les plus à même de prendre les meilleures décisions pour préserver leur territoire. Tout simplement parce qu'ils utilisent la ressource, donc ne veulent pas l'épuiser, ils vont toujours la gérer équitablement.**

Ce que Murray Bookchin nous invite à faire n'a rien de révolutionnaire, c'est la mise en place des assemblées locales décisionnelles pour prendre des décisions collectives. Il y a des expérimentations, par exemple en Haut-Kurdistan tout le pays est géré à travers le municipalisme et ils ont créé ce qu'on appelle le

confédéralisme démocratique: des représentants de toutes les assemblées locales remontent les décisions et sont dans l'obligation de reprendre les propositions des habitants. Les représentants peuvent être révoqués si ce n'est pas le cas, c'est le contraire du principe du chèque en blanc qu'on signe pour 5 ans quand on élit nos député.e.s. Ce genre d'initiatives se rapproche de ce que vous faites dans les centres sociaux, c'est l'idée qu'on peut retrouver confiance dans nos capacités d'action.

Question #1 : Le progrès sur l'écologie: co-construire ou organiser la lutte ?

Cela va dépendre des contextes. Par moment il faut lutter pour ne pas détruire l'existant mais le plus important, face à des enjeux aussi importants que le dérèglement climatique et l'extinction des espèces, est de co-construire et de faire ensemble. On est tous concerné.e.s. Des choses changent : il y a 5 ans il y avait Saillans dans la Drôme où une liste citoyenne l'avait emporté aux municipales, en 2020 on décompte 60 listes citoyennes, dont la ville de Poitiers par exemple. Il y a des choses sur lesquelles on peut influencer, au niveau communal, mais il y a aussi d'autres choses qui ont été déléguées au niveau intercommunal, départemental, régional. A Saillans, il y a eu un bel exercice de participation, mais les habitant.e.s se sont démoralisés parce qu'il se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas assez de pouvoir sur un grand nombre de décisions locales. Dans ce cas, je pense que les collectifs participatifs devraient rester ensemble et marquer une

rupture avec l'institution si celle-ci ne leur permet pas de prendre véritablement des décisions.

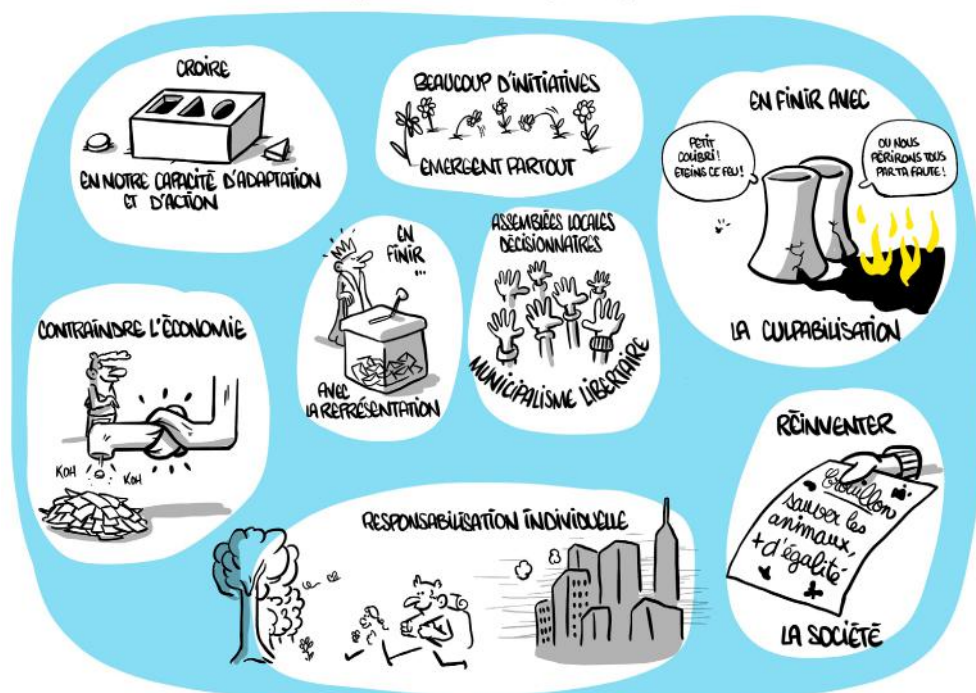
Les deux démarches vont de pair : il faut lutter, s'opposer, pour que ne soient pas détruites les ressources qu'on veut préserver aujourd'hui, et le faire collectivement, en construisant des espaces communs comme vous le faites dans les centres sociaux. L'enjeu est de se réapproprier l'intérêt commun et le faire valoir dans les instances décisionnelles. On ne peut jouir des biens communs individuellement s'ils ne sont pas protégés collectivement. Même si on a des divergences d'opinions sur d'autres sujets, la gestion des communs dépasse les clivages.

Question #2 : Entre « on ne peut rien faire face aux grands lobbys industriels » et « je fais ma part dans mon coin », un entre-deux est-il possible ?

Aujourd'hui, je revois ma position "colibrisme". La fable du Colibri, racontée par Pierre Rabhi, c'est l'histoire d'un incendie qui était en train de détruire un village et le colibri est venu mettre des gouttes d'eau et tous les animaux sont allés le voir en lui disant que ce n'était pas comme ça qu'il allait éteindre l'incendie et il leur a répondu « Peut-être mais je fais ma part ». Mais ce que ne dit pas Pierre Rabhi, c'est qu'à la fin, le village brûle, les gouttes d'eau successives du Colibri ne suffisent pas pour résoudre l'incendie.

Aujourd'hui c'est pareil, **on nous fait croire qu'avec nos petits éco-gestes on a la possibilité véritablement**

QUE PEUT-ON FAIRE ?



d'agir sur le problème écologique mais ce n'est pas vrai.

Et d'ailleurs, si on a autant promu la théorie du colibri, c'est parce qu'elle ne dérange pas les industries destructrices.

Je suis colibri, mais je crois qu'il faut agir à trois niveaux :

1. et il est évident qu'il faut agir individuellement pour être en cohérence et répondre à nos valeurs mais l'effort, il n'est pas que là dedans
2. il faut agir ensuite avec son territoire directement, ça peut être sa municipalité, son quartier, son arrondissement... pour reprendre le pouvoir entre habitants à travers des assemblées locales décisionnelles par exemple.
3. il y a un troisième aspect qui est beaucoup plus global et systémique où on va voir ce qu'on peut apporter véritablement sur les destructions qui sont commises par les industries et là c'est ce qu'on préconise à travers la neutralisation de ces menaces qui vont tuer le vivant.

Je pense qu'il ne faut pas opposer chacun mais on ne peut pas non plus se contenter d'être simplement colibri

ou dans une vision globale et agir seulement sur le global. La solution sera véritablement par les collectifs qui vont se constituer partout sur les territoires qui vont se rassembler et se fédérer pour faire corps et créer des liens. On a vraiment une carte assez importante à jouer et assez formidable car il s'agit de nous réinventer d'un point de vue sociétal. **Comment aujourd'hui, pouvons-nous vivre en harmonie avec des espèces ? Comment sortir du rapport de domination dans lequel on est qui est un rapport de domination de classe, du patriarcat, sur le vivant ?**

Nous en Occident, on n'a jamais encore répondu à ce défi là.

La désobéissance fertile nous encourage à agir sur les territoires : coopérons entre territoires et surtout agissons même si les lois ne nous le permettent pas. Aujourd'hui, j'ai moins peur de me faire réprimander par une institution plutôt que de me dire que je me suis laissé paralysé parce que les lois m'enfermaient. Quand on est écologiste, on est avant tout humaniste. C'est parce qu'on aime les êtres humains et la vie plus largement, qu'on va agir de cette façon-là ».



Webinaire à visionner en intégralité :

<https://congres.centres-sociaux.fr/le-buffet-des-idees/#cycle3>

Toutes les ressources du congrès des centres sociaux :

<https://congres.centres-sociaux.fr>

<https://www.centres-sociaux.fr/>